


## Créer un compte IMPOT

1) Il est nécessaire de disposer d'une adresse courriel « Mail » ; si vous en avez pas il faut en créer une (les messageries les plus courantes sont Gmail, laposte.net, Outlook) – **Attention** il faut une adresse mail par personne (pour un couple, cela fait donc 2 adresses mail)

2) Ouvrir la page <https://www.impots.gouv.fr/portail/> (évités les piratages, assurez-vous que le site est le site officiel par l'apparition d'un **cadenas vert** dans la barre d'adresse)

 <https://www.impots.gouv.fr/portail/>



Votre espace particulier

3) cliquer ensuite sur

4) indiquer votre numéro fiscal (il se trouve sur votre Avis d'imposition) 13 chiffres

Il figure aussi en haut de la première page de votre dernière déclaration de revenus reçue ou sur vos avis :

POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR	
VOTRE N° FISCAL POUR DÉCLARER EN LIGNE	SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE MOT DE PASSE
DÉCLARANT 1 : <input type="text" value="1234567891234"/>	N° D'ACCÈS EN LIGNE <input type="text"/>
DÉCLARANT 2 : <input type="text"/>	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE : REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

**Attention** pour un couple marié : Déclarant 1 le mari – Déclarant 2 la femme

Connexion ou création de votre espace

Numéro fiscal

5) Cliquer sur Continuer

6) Renseigner le **Revenu fiscal de référence** (il figure sur votre déclaration d'imposition)

Numéro d'accès en ligne : voir votre déclaration  
Revenu fiscal de référence : 3 867

7) Continuer à remplir le formulaire et choisir un mot de passe 10 à 15 caractères (Majuscule – Minuscule – Chiffre et Ponctuation)

8) Valider pour la création de votre espace **impots.gouv.fr**

**Attention de bien retenir ou de noter votre numéro fiscal et votre mot de passe**



Il va vous servir dans toutes vos démarches sur Internet en passant par sur le site ANTS